



VERLANS INFORMATIONS

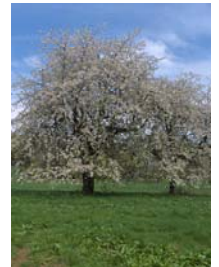
Avril 2009

LE MOT DU MAIRE

L'INSEE vient de publier les derniers chiffres de la population. Verlans compte 138 habitants, soit une augmentation de 25,45 % par rapport au recensement de 1999. Ce fort accroissement prouve que la qualité de vie de notre village le rend attractif.

Cette évolution ne peut être que bénéfique à condition que les nouveaux arrivants s'intègrent bien à la vie du village. A nous les « anciens » de les accueillir en bonne convivialité, à eux les « nouveaux » de participer à la vie du village et de respecter le calme et la qualité de vie de notre commune.

Luc BOULLEE



MAISON DE LA CONVIVIALITE

Le seul bâtiment que possède la commune est le bâtiment-mairie datant des années 1800 qui comprend un bureau de 9 m² environ et une salle du conseil de 20 m² d'une capacité d'accueil d'une trentaine de personnes. Son accès n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite et son aménagement est très difficile à réaliser. Lorsque les habitants doivent être réunis (informations, mariages, cérémonie des vœux...), la salle du conseil ne suffit plus.

De plus, le manque de locaux adaptés restreint l'implication de la commune de Verlans dans la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt parce qu'elle ne peut ni accueillir, ni bénéficier des mêmes possibilités : organisation d'auditions de l'Ecole de Musique, mise en place d'expositions proposées par la Médiathèque, accueil des réunions de la Communauté de Communes, création et accueil d'associations sportives, éducatives au service de la population, accueil des nombreux clubs de marche/ randonnée : WC, point d'eau, abri, tables et chaises...

C'est pourquoi le Conseil municipal a-t-il décidé la construction d'une maison de la convivialité.

Il a déjà, dans un premier temps, viabilisé un terrain au centre du village. Il a également aménagé un chemin piétonnier utilisable aussi bien par les personnes valides que par les personnes à mobilité réduite, reliant ce terrain à l'espace de jeux et à l'abribus existants.

Un architecte a été retenu : il s'agit de M. SOLMON de Montbéliard. Celui-ci a proposé un avant-projet qui a été validé par le Conseil Municipal. Cette maison comprendra une salle de 100 m², des WC, des rangements, un espace cuisine liaison froide, un préau, un sous-sol. Le permis de construire a été déposé en mars. Par sa conception modulable, cette maison sera conçue de manière à permettre son agrandissement éventuel dans les prochaines années.

Ce projet s'inscrit dans le cadre des politiques prioritaires de l'Etat en termes de développement durable, car le Conseil Municipal envisage de construire **une maison « basse énergie »** : exposition, ossature bois, double isolation, chauffage utilisant les énergies renouvelables, pompes à chaleur, installation de panneaux photovoltaïques en toiture, cuve pour récupérer l'eau de pluie...

Des subventions ont été demandées. Certaines sont d'ores et déjà acquises, d'autres sont en cours de traitement. Le coût total de cette opération et les modalités de son financement seront communiqués lorsque tous les éléments seront connus. Ils apparaîtront dans un Verlans Informations spécial.

SOMMAIRE

- LE MOT DU MAIRE
- MAISON DE LA CONVIVIALITE
- LOTISSEMENT « LES JARDINS DU CRUAY »
- SYNDICAT DES EAUX
- DÉLIBÉRATIONS 2008
- TRAVAUX 2009
- ASSOCIATION « VERL'ANIMATION »
- ETAT CIVIL 2008
- AMÉLIORATION DE L'HABITAT
- EDUCATION
- BIEN VIVRE À VERLANS



LOTISSEMENT « LES JARDINS DU CRUAY »



Trois maisons sont sorties de terre...

« Huit parcelles du lotissement sur dix sont aujourd'hui vendues. »

Malgré la crise qui a découragé un certain nombre d'acquéreurs et le refus de financement des banques qui n'ont pas permis à d'autres acheteurs de concrétiser leur projet, huit parcelles sur dix sont aujourd'hui vendues. Trois maisons sont sorties de terre. D'autres demandes de permis de construire ont été déposées dont certaines sont déjà acceptées.

L'année 2009 devrait voir le paysage de ce secteur se transformer encore plus, avant de montrer assez rapidement son aspect final qui s'intégrera parfaitement à l'aspect général du village. On devrait également voir s'achever la rue centrale du lotissement avec ses trottoirs, ses lampadaires et ses plantations.

SYNDICAT DES EAUX

Le Syndicat des Eaux des communes de Byans, Chavanne, Le Vernoy, Trémoins, Verlans et Villers sur Saulnot a fait supprimer dernièrement les derniers branchements en plomb et, par la même occasion, a fait réparer quelques fuites.

Les habitants de la partie haute de Verlans comme ceux d'ailleurs de Trémoins ont toujours été confrontés à un problème de manque de pression.

Ce phénomène est lié en premier lieu au peu de différence entre l'altitude du château d'eau et le secteur concerné, moins de quinze mètres pour les plus défavorisés. Cette baisse de pression est encore plus sensible aux heures de pointe car le débit dans le réseau Verlans / Byans est un facteur aggravant.

Cette situation n'évoluera pas favorablement dans le futur avec l'augmentation prévisible de la population. Seule une augmentation de la pression initiale peut améliorer la distribution en haut du village. La Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt a été chargée d'une étude préalable.

Le projet retenu par le Syndicat des Eaux consiste à construire un nouveau château d'eau de 300 m³ à une altitude de 425 mètres qui desservira par des réseaux séparés Trémoins et Verlans / Byans soit un gain de deux bars. L'étude a été confiée à la Société André de Pontarlier qui devra remettre un dossier de consultation destinée aux appels d'offre, base de la phase finale qui sera la recherche du financement.



Château d'eau de Trémoins

DELIBERATIONS 2008

Rapport annuel de la CLECT
(Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)
 Avenant Maîtrise d'Œuvre Lotissement
 Avenant Géomètre Lotissement
 Validation appel d'offres Lotissement
 Prix de vente terrains Lotissement
 Circuit de randonnée
 Création d'un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe
 Convention ACCA *(Chasse)*
 Statuts du SIVU *(Ecole)*
 Installation du Maire et des Adjointes
 Nombre d'adjoints
 Indemnités des élus
 Indemnités du Receveur
 Elections des délégués aux commissions
 Affectation des résultats du budget communal
 Comptes administratifs
(Budgets communal, assainissement, lotissement)
 Indemnités du Receveur
 Tarifs assainissement
 Comptes de gestion
 Taux d'imposition

Indemnités des élus
 Subvention bordures de trottoirs
 Désignation des membres de la CLECT
 Extension du périmètre du SIED *(Electricité)*
 Règlement du Lotissement
 Subvention Verl'Animation
 Décision modificative du budget n°1
 Devis grille fontaine Mozer
 Devis passages pour piétons
 Renouvellement ligne de trésorerie Lotissement
 Coupes 2009 *(Forêt)*
 Choix du bûcheron
 Prix du bois
 Loyer du logement communal
 Bail logement communal
 Décision modificative du budget n°2
 Contrat assurance risques statutaires
 Demande de DGE Maison de la Convivialité
 Décision modificative du budget n°3
 Avenant Géomètre Lotissement
 Décision modificative du budget lotissement n°1
 Demande de subventions Maison de la Convivialité

TRAVAUX 2009

Réfection Rue des Beuges
 Consolidation Chemin du Chougnard par un enduit au bitume fluxé
 Construction d'un mur en pierres sèches pour dissimuler le tuyau d'eaux pluviales devant la fontaine Mozer

ASSOCIATION VERL'ANIMATION

La prochaine manifestation organisée à Verlans sera le vide-grenier. Elle aura lieu le 8 mai 2009. Les exposants seront installés «Chemin du Sarey» jusqu'à la Place du cimetière. Une restauration et une buvette accueilleront visiteurs et exposants «Place des Tilleuls». Il ne reste qu'à espérer que le soleil soit de la partie.

Pour la troisième année consécutive, vendredi 26 juin 2009 au soir, la Fête de la Musique accueillera la population avec de nouveaux titres qui, je l'espère, plairont au plus grand nombre. Un courrier pour la réservation des repas et pour préciser les horaires de cette manifestation vous parviendra prochainement.

Sophie DERRIER

CONTACT

03 84 56 84 30 ou gilles.derrier@wanadoo.fr

**Vide-grenier
8 mai 2009**

**Fête de la
Musique
26 juin 2009**

ETAT CIVIL 2008

NAISSANCES

SCHMIDLIN Louise - 25 Août

DECES

ECOFFET Daniel - 12 Août

ARRIVEES

Mlle MATTIN et M. HELMER
6 rue Nicolas Lalouette

Retrouvez VERLANS sur internet
www.mairie-verlans.ht.cx

MAIRIE DE VERLANS

Rue Nicolas Lalouette - 70400 VERLANS

Téléphone : 03 84 46 01 04

Permanence : lundi de 17 h à 19 h

Messagerie : luc.boullee@wanadoo.fr

EDUCATION

PÔLE DES ECOLES LIÉES

Rue du Moulin
70400 COISEVAUX
03 84 46 33 05
polecoisevaux@wanadoo.fr

CENTRE DES PETITS VOLONS

Rue du Moulin
70400 COISEVAUX
03 84 46 31 73
poledcoisevaux@wanadoo.fr

COLLÈGES

Public Pierre et Marie Curie
70400 HERICOURT
03 84 46 65 80

Privé Saint Joseph
70400 HERICOURT
03 84 46 26 40

BIEN VIVRE A VERLANS

Afin de participer activement à la réduction des tonnages des déchets recyclables qui pourraient être récupérés, au lieu d'être incinérés, tous vos déchets d'emballages ménagers (papier, carton, bouteilles en plastique ou en verre, boîtes métalliques, aérosols vides ...) devraient être déposés au Point d'Apport Volontaire situé vers le cimetière ou à la déchetterie.

Les abords longeant les propriétés des habitations doivent être entretenus par les propriétaires. Cela implique notamment le nettoyage des trottoirs, l'entretien des haies et des arbres de la propriété.



DÉCHETTERIE D'HERICOURT

HORAIRES	ÉTÉ (du 31/03/09 au 31/10/09)	HIVER (à partir du 01/11/09)
Lundi	14 h → 19 h	14 h → 17 h
Du Mardi au Vendredi	10 h → 12 h et 14 h → 19 h	10 h → 12 h et 14 h → 17 h
Samedi	9 h 30 → 17 h	9 h 30 → 17 h

ADRESSES UTILES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT
3 Rue Martin Niemöller — 70400 HERICOURT — Tél : 03 84 46 98 70 — Fax : 03 84 46 98 71
contact@cc-pays-hericourt.fr — site internet : cc-pays-hericourt.fr
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

SYNDICAT DES EAUX DU VERNOIS

Gaz et Eaux : 0810 477 477 — Urgence : 0810 877 877
Président : ROBERT Alain — VILLERS SUR SAULNOT — Tél : 03 84 27 41 50

AMELIORATION DE L'HABITAT

Dans le cadre de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, Verlans s'est engagé dans une politique d'amélioration de l'habitat «OPAH» qui a débuté en novembre 2005 pour se terminer en 2010.

Sur Verlans, 10 propriétaires ont déjà sollicité des informations, parmi lesquels 5 logements ont été subventionnés pour 38.203 € de travaux et de 3.644 € de subventions mobilisées.

Par ailleurs, 2 dossiers peuvent encore prétendre à des subventions

HRU/Développement-Conseils mandaté par les élus est là pour vous aider. Des visites-conseils, des études de faisabilité, un plan de financement prévisionnel et une approche fiscale peuvent être réalisés.

*Renseignements : HRU/Développement-Conseils
2 Place du moulin des Prés - BP 317 - 70006 VESOUL
03 84 75 94 43 - HRU@wanadoo.fr
Permanence à Héricourt tous les 1^{ers} jeudis de chaque mois.*



Rénovation de la façade de la Mairie

ORDURES

Ordures ménagères : jeudi matin (à déposer dès le mercredi soir)
Jour férié : jeudi 21 mai - Collecte mercredi 20 mai
Encombrants 2009 : 5 Août et 4 Novembre (à déposer avant 4 h)

NUISANCES

Les travaux réalisés par les particuliers à l'aide d'outils tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses doivent respecter les horaires réglementés par arrêté préfectoral.
jours ouvrables été : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 21 h
hors période estivale : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h